

Paris sportifs : pourquoi l'ANJ traite le MMA au cas par cas



Vincent Reynaert

Publié le 29 juillet 2026 . Lecture estimée : 4 min



Cinq articles, un seul opérateur demandeur, trois fédérations consultées : la décision n°2026-159 du 21 juillet 2026 semble anodine sur le papier. Elle illustre pourtant avec une netteté rare la méthode de l'ANJ pour encadrer l'offre de paris sportifs en France.

Publiée le 24 juillet, [cette décision fait suite à plusieurs demandes de Betclic](#). Loin d'accorder des autorisations globales par sport, le régulateur y confirme une approche fondée sur une évaluation ligne par ligne, compétition par compétition, format par format. Le dossier MMA en est l'illustration la plus parlante.

En France, aucun opérateur agréé ne peut proposer de paris sur une compétition ou un type de résultat qui ne figure pas explicitement sur la liste des supports autorisés, tenue par l'ANJ. Ce principe, en apparence simple, ouvre la porte à des arbitrages d'une grande finesse : deux formats du même sport, organisés par la même fédération ou la même ligue, peuvent recevoir un traitement radicalement différent selon le niveau de garanties offert contre la manipulation des résultats.

MMA : le PFL validé, l'UFC Paris recalé sur les préliminaires

Betclic obtient l'autorisation de proposer des paris sur les cartes principales du PFL (Professional Fighters League), toutes catégories de poids et pour les combats masculins comme féminins. Dans le même temps, l'ANJ rejette la demande portant sur les cartes préliminaires de l'UFC Paris 2026 impliquant au moins un combattant français.

Un même opérateur se voit donc accorder l'accès à une ligue entière sur son format principal, tout en se voyant refuser l'accès aux préliminaires d'un événement organisé par l'UFC, référence mondiale du MMA. La distinction confirme que l'ANJ raisonne par niveau d'exposition plutôt que par marque ou par sport : les cartes principales, mieux encadrées et davantage sous les projecteurs, inspirent visiblement plus confiance que les cartes préliminaires, jugées moins garanties pour l'instant.

Ce cas par cas n'est pas nouveau. Dès mars 2026, dans sa décision n°2026-100, [l'ANJ avait retiré l'ARES Fighting Championship](#), pourtant organisation phare du MMA en France, de la liste des supports autorisés, à la demande de la Fédération Française de Boxe, malgré la popularité de la ligue auprès du public français. Rapproché de la décision de juillet, cet épisode confirme un fonctionnement à double sens : la liste n'est pas un droit acquis une fois pour toutes, elle se réévalue en continu, et une ligue peut aussi bien y entrer qu'en sortir selon l'évolution des avis fédéraux.

Football : une ouverture prudente sur la Ligue 3

Sur le volet football, la demande de Betclic concernant le championnat masculin de Ligue 3 n'est acceptée que

partiellement. Seuls les cinq matchs des barrages d'accession, en fin de saison, sont validés comme supports de paris, à l'exclusion du reste du calendrier. Une ouverture ciblée plutôt qu'une validation en bloc, révélatrice d'une montée en charge progressive sur les échelons sportifs encore peu couverts par les paris agréés.

Golf : la granularité du résultat a ses limites

Le dernier volet concerne le golf, avec deux demandes portant sur des types de résultats très proches. L'ANJ autorise les paris sur la « performance joueur (2/3 balles score sur un tour) », mais rejette la version équivalente calculée à l'échelle du trou. Ce refus montre qu'au-delà du choix de la compétition, la granularité du résultat variable est elle-même soumise à examen : un format jugé trop fin, plus difficile à superviser ou plus exposé au risque de manipulation ponctuelle, peut être écarté même lorsque le format plus large équivalent est validé.

Ce que cette décision révèle de la doctrine ANJ

La décision n°2026-159 confirme une régulation volontairement granulaire, où l'autorisation ne se raisonne jamais au niveau du sport ou de la ligue, mais au niveau du format précis, de la compétition et du type de résultat. Pour les opérateurs comme Betclix, cela implique une veille réglementaire constante : une demande acceptée sur un format ne garantit jamais une ouverture automatique sur les formats voisins.